



BIMESTRIEL

N° 8 - JUIN 1963

NOTRE BUT

Avec juste raison les employés des cinq installations que nous déservons souhaitent être tenus au courant des règlements auxquels ils doivent se conformer. Si d'une part nous avons pu répondre aux désirs du personnel en publiant tous les deux mois ce modeste bulletin qui en est à sa huitième édition, d'autre part nous nous demandons souvent jusqu'à quel point nos articles et nos rubriques peuvent intéresser.

Notre but est essentiellement de vous informer le plus objectivement possible et d'essayer de répondre à vos questions. Si nous ne sommes pas toujours en mesure de satisfaire vos désirs de connaître et d'être des employés bien informés, nous pouvons cependant vous dire que depuis la parution de ce Bulletin tous les règlements relatifs à votre gestion vous ont été communiqués et qu'ils continueront à l'être. Nous voudrions cependant que vous ressentiez le besoin de vous exprimer et de nous faire part de tout ce qui vous préoccupe, vous intrigue ou vous intéresse dans l'application du Statut.

Il faut absolument que ce bulletin soit un véhicule d'explications car notre but essentiel est de rechercher et provoquer l'explication afin d'éviter les interprétations individuelles qui risquent souvent d'être inexactes et erronées.

Chacun de nous se trouve dans un milieu de travail auquel il est obligé de s'adapter constamment. Or travailler ce n'est pas seulement accomplir les tâches assignées afin de subsister matériellement, c'est aussi s'intéresser, comprendre et essayer de s'épanouir. Au travail, où nous passons une bonne partie de notre temps, nous sommes tous plongés dans cette sorte d'univers que constitue l'Installation; nous ne pensons pas qu'il soit possible de ne pas s'intéresser à son développement progressif qui conduit automatiquement à une amélioration des conditions de travail et des intérêts des employés. Ce sont ces conditions de travail et ces intérêts qui sont à la base des articles que vous lisez dans ce bulletin.